POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Greffière adjointe ou greffier adjoint

Ministère : Justice

Localité : Iqaluit

Numéro de référence : 05-506977

Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : De 92 196 $ à 104 637 $ par année (37,5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 $ par année

Statut syndical : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste.

Date de clôture : le 10 décembre 10, 2021 à 23 h 59 (HE)

Cette possibilité d'emploi est strictement réservée aux personnes résidant à Iqaluit.

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur du Bureau d'enregistrement, la greffière adjointe ou le greffier adjoint est directement responsable de la tenue des registres des entreprises, des titres de bienfonds, des coopératives, des sociétés et des valeurs mobilières ainsi que du réseau d'enregistrement des biens mobiliers. Du point de vue économique, le rôle de la titulaire ou du titulaire de ce poste est d'administrer les registres de façon à en assurer l'ordre et la fiabilité, car ils sont essentiels au développement économique du Nunavut. La ou le titulaire contribue à veiller à ce que les dispositions de diverses lois soient correctement appliquées aux transactions traitées par le Bureau d'enregistrement. Elle ou il assume un haut niveau de responsabilité en lien avec la planification, la supervision directe et la formation, de concert avec la spécialiste principale ou le spécialiste principal du Bureau d'enregistrement, ainsi que l'encadrement des agentes et agents du Bureau d'enregistrement et du personnel contractuel et étudiant.

Ce travail a une incidence pour tous les membres du public et les diverses organisations – de même que leurs conseillères et conseillers juridiques – qui aimeraient devenir propriétaires d'un terrain ou titulaires d'autres droits enregistrés au Nunavut, et qui sont parties à des transactions foncières ou impliquant des suretés personnelles et commerciales. Il touche aussi certains ministères participant à l'administration de bienfonds, à l'arpentage, au développement et à des transactions financières, notamment la Division de l'aménagement communautaire et des terres (SCG), le gestionnaire des terres d'Affaires indiennes et du Nord Canada et la section de géomatique (arpentage) de Ressources naturelles Canada. Parmi les clients figurent également d'autres organisations participant à l'administration des bienfonds, comme les autorités fiscales municipales, les municipalités, les organisations inuites désignées, les firmes d'arpentage et la Société d'habitation du Nunavut ainsi que les diverses institutions financières qui fournissent du financement pour les suretés immobilières et les biens personnels. À l'échelle nationale, la ou le titulaire du poste contribue à assurer l'exactitude des données dans la Base de données nationale d'inscription (BDNI), le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), la Base de données des interdictions d'opérations sur valeurs (IOV) et le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les connaissances, les aptitudes et les compétences requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un diplôme reconnu en droit, en commerce, en comptabilité, en administration des affaires ou dans une discipline connexe, ainsi que dans le cadre d'au moins cinq (5) années d'expérience de travail dans le milieu de la règlementation, en particulier dans le domaine des lois sur les entreprises, le commerce, l'immobilier et les valeurs mobilières. Une (1) année d'expérience en supervision est également requise.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français. Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix. La capacité de communiquer en français est un atout, mais n'est pas obligatoire. La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits, de l'Inuit Qaujimajatuqangit et de l'inuktitut constitue un atout, tout comme une expérience de travail dans un environnement nordique interculturel.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération. Nous vous invitons à présenter votre candidature si vous avez fait des études ou cumulé un nombre d'années d'expérience équivalents à ce qui est indiqué ci-dessus.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes inuites qui se définissent comme inscrites en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, conformément à la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période probatoire doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner votre candidature pour que cette dernière soit prise en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature. Une évaluation du casier judiciaire sera effectuée par rapport à la portée et aux fonctions du poste. Par ailleurs, cette condition n'est requise que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.
- Si vous possédez une attestation d'études postsecondaires délivrée par un autre pays, il vous incombe de faire évaluer celle-ci par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi votre candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://www.gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 866 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca